

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST



VILLE DE CLERMONT
AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE CLERMONT :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que la Ville de Clermont, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes du Québec, présentera son rapport financier et le rapport des vérificateurs de la ville de Clermont pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 lors de la séance ordinaire du conseil le lundi 8 mars 2021 à 20 h.

Cette séance se tiendra à huis clos par visioconférence. L'enregistrement de la séance sera disponible sur le site web de la ville le 9 mars 2021. Toutes personnes voulant adresser des questions sont invitées à les transmettre par courriel à l'adresse fdamour@ville.clermont.qc.ca.

DONNÉ À CLERMONT, CE 1^{er} jour de mars 2021.

France D'Amour
Directrice générale
